

L'engagement citoyen des jeunes

Conférence Débat le 22 Mai 2014

Rapport final

Participants

Mr Elyamine SOUM (Université Paris III Nouvelle Sorbonne)

Mr Abdelhamid BENKHATTAB (Université Mohamed V Rabat)

Mr Rachid ABOUTAIEB (Président Alliance Genève pour les droits de l'Homme)

Mr Mohamed ZAINABI Rédacteur en Chef L'Observateur du Maroc

Lieu

Club USM Casablanca Maroc

Date

Jeudi 22 Mai 2014 à partir de 17 heures

L'Alliance Genève pour les droits de l'Homme a organisé le 22 Mai 2014 une conférence débat sur le thème de l'engagement citoyen des jeunes. Le choix de ce thème fait suite aux changements que connaît le Maroc en termes de démocratisation et qui contrastent avec la désaffection des jeunes de toutes les activités en rapport avec la participation aux affaires de leur communauté. Quelles sont les obstacles et difficultés qui freinent la participation des jeunes et les découragent à s'impliquer dans la vie publique ? Quels sont les moyens à développer pour amener les jeunes à adopter les valeurs citoyennes ? Comment redonner la crédibilité aux institutions démocratiques, et amener les jeunes à la participation politique à travers le vote, mais aussi les autres possibilités offertes de participation ?

Pour répondre à toutes ces questions l'Alliance Genève pour les droits de l'Homme a invité deux personnalités de renom du monde académique. Mr Elyamine SOUM sociologue et enseignant à l'Université de la Sorbonne Paris, et Mr Abdelhamid BENKHATTAB juriste et enseignant à l'Université Mohamed V Rabat.

L'engagement citoyen des jeunes au Maroc

Avant de commencer les débats le président de l'association Mr Rachid ABOUTAIEB a rappelé quelques chiffres concernant la jeunesse au Maroc. Celle-ci représente une importante frange de la population : 20% sont âgés 15 et 25 ans. Cette jeunesse souffre d'un taux d'illettrisme élevé, un taux de chômage élevé en particulier chez les plus diplômés d'entre eux. Les jeunes Marocains passent en moyenne 80 pour cent de leur temps dans des activités de loisirs. Celles-ci incluent le temps passé avec la famille et les amis, le temps passé à regarder la télévision ou écouter la radio, lire, écouter de la musique, participer à des activités religieuses, utiliser Internet, faire du sport. Le reste de leur temps est consacré au travail ou les activités liées à l'école et très peu de temps est octroyé aux activités communautaires.¹ Peu de jeunes s'investissent dans des activités politiques. Les données officielles montrent que 1% seulement des jeunes adhèrent aux partis politiques et 8 à 10% adhèrent à une association. Les organisations politiques traditionnelles telles que les partis politiques et les syndicats sont peu

¹ Banque Mondiale. Kingdom of Morocco Promoting Youth Opportunities and Participation. Report 68731-MOR

attirantes pour les jeunes. Selon l'enquête sur le marketing politique, 96% des personnes interrogées n'ont aucune appartenance politique et 98% sont sans affiliation syndicale².

Cette dépolitisation contraste avec les déclarations des jeunes que nous avons récoltés lors de nos multiples rencontres. Ces derniers ont exprimé à chaque fois leur souhait de jouer un rôle actif au sein de la société. Ils désirent participer aux processus décisionnels, donner leur avis sur l'organisation et la gestion des services publics, ils sont prêts à débattre avec les élus. Quels sont donc les obstacles qui empêchent la participation des jeunes. Les principaux obstacles expliquant le faible engagement des jeunes sont en rapport en premier lieu avec les jeunes eux-mêmes qui ont développé un comportement d'appréhension par rapport à toute participation politique, cette peur est engendrée par la longue histoire d'autoritarisme qu'a connu le Maroc. Les jeunes appréhendent la participation aux côtés des adultes de crainte d'être victime de mépris et d'humiliation. D'autres obstacles sont engendrés par la classe politique qui exclut les jeunes ou leur donne peu d'occasions pour exprimer leurs besoins.³ C'est aussi les modes de fonctionnement des organisations traditionnelles qui ne sont pas adaptés à leurs aspirations. La volonté d'engagement et l'intérêt pour la chose publique existe chez les jeunes générations qui ont développé de nouvelles postures et de nouvelles aspirations par rapport au fonctionnement des institutions et des organisations.⁴

Face à cette jeunesse qui est confrontée à une situation sociale et économique peu favorable et habituée à passer le plus clair de son temps libre sur internet, on pourrait se demander quels sont les moyens auxquels devraient avoir les organisations pour intéresser les jeunes et les amener à s'engager à contribuer au bien-être de leur communauté. Il faudrait chercher les motivations que peut avoir un jeune pour qu'il s'engage vis-à-vis de la collectivité et les utiliser. Si la motivation de nature idéologique est peu attirante pour les jeunes dont le souci

² L'enquête a été administrée en septembre 2007 auprès d'un échantillon de 1000 personnes de 18 ans et plus représentatif de deux grandes villes (Rabat et Casablanca) et d'une ville périurbaine (Médiouna). Pour plus de détails voir Zerhouni, Saloua et Bahoussa, Abdelaziz, « Le marketing politique face aux réalités électorales », in Revue ECONOMIA N° 1, Novembre 2007-Février 2008, pp. 48-71. L'étude a été financée par le Centre des Etudes Sociales, Economiques et Managériales (CESEM) et la Fondation Friedrich-Ebert, Rabat.

³ GUERRAOUÏ Driss et AFFAYA Nourreddine. Les jeunes et l'engagement, désenchantement et espoir. Publications de l'ARCI. L'Harmattan Paris, 2013.

⁴ SOMMIER Isabelle, *Les Nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2001.

majeur est la réussite scolaire et l'insertion professionnelle, les activités qui enrichissent leur curriculum vitae sont plus captivantes. En effet, les jeunes peuvent s'engager dans des activités qui leur permettent d'acquérir une expérience valorisante, des compétences et des connaissances, qui les aident à élargir leur réseau d'amis et de relations utiles professionnellement, qui leur donnent l'opportunité de se voir reconnu.

Partant de ces constats il serait utile de modifier les approches de travail avec les jeunes et innover en matière d'activités, en sachant que les jeunes ne désirent pas s'engager sur de longues périodes, dans un cadre trop structuré, ils désirent que les choses se fassent immédiatement, n'ayant pas la notion du temps de mûrissement nécessaire à chaque projet. Ils privilégient, dans leurs formes d'engagement, les recours aux réseaux sociaux, les engagements ponctuels et créatifs, la dimension festive.⁵

Le programme « Young Arab Voice » géré par le British Council et mené par l'Alliance Genève pour les droits de l'Homme privilégie cette approche. C'est un programme qui vise à inclure les jeunes dans les activités de citoyenneté à travers l'organisation de débats publics. En effet, le débat aide les jeunes à porter un jugement réfléchi et informé pour repenser leurs problèmes et décider de façon à la fois coopérative et conflictuelle comment promouvoir le bien commun et rendre la juste décision. Il permet d'améliorer la communication entre jeunes et élus ou gouvernants. Ce programme offre aux jeunes un espace public libre égalitaire et marqué par une confrontation publique des opinions et des arguments. Les jeunes apprennent à contrôler leurs émotions au profit de l'échange d'arguments pour convaincre l'opinion publique. L'ensemble des jeunes qui ont participé ont montré une forte adhésion aux règles du débat. Les thèmes choisis par les jeunes ont un rapport avec leur vécu quotidien : jeunesse et sports, la santé des jeunes, l'emploi des jeunes, l'éducation et la formation des jeunes. Les débats étaient menés entre jeunes ou entre les jeunes et les élus ou les responsables gouvernementaux. Nous avons pu constater les rapports conflictuels qui existent entre les jeunes et les élus locaux, en raison de l'absence de relation de confiance entre ces deux acteurs. Les jeunes veulent bien se confronter avec la classe politique et de réfléchir sur la manière de promouvoir ce bien commun. Le modèle de participation à travers le débat a été largement accepté par les jeunes. Il a permis la création d'un espace public de débat qui leur

⁵ Anne Marie Dieu Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations.
http://www.cesep.be/ETUDES/ENJEUX/processus_engagement_volontaire.pdf

garantit la libre expression, des conditions pour un débat serein, la possibilité de débattre autour des questions qui semblent pertinentes pour les jeunes. Après deux années de ce programme, les jeunes ont une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions démocratiques dans notre pays et ont appris les mécanismes démocratiques et les processus de la prise de décisions. Ils se sont fortement impliqués pour le changement de la situation des jeunes et ont pu s'exprimer sur les choix publics et donner leur avis sur la façon dont les autorités peuvent mettre en œuvre des politiques qui affectent les jeunes dans les domaines de l'emploi, de lutte contre le chômage ou encore celle relative au sport.

Le débat représente un outil pour renforcer l'engagement des jeunes et les encourager à participer aux affaires de leur communauté. La mise en place de ce dispositif a permis d'instaurer progressivement un climat de confiance parmi les jeunes dans le but de les inciter à participer et à œuvrer au changement social, à contribuer à la construction d'une société démocratique.

Les processus d'engagement des jeunes à travers le monde

La parole a ensuite été donnée à Mr SOUM qui a commencé son exposé par expliquer les changements et les transformations actuelles qui touchent toutes les sociétés, à commencer par la mondialisation. Celle-ci se traduit par une mobilité des personnes, des échanges commerciaux mondialisés, une mondialisation de l'information qui véhicule et uniformise les tendances culturelles. Tout cela a abouti à une génération ayant ses spécificités et ses propres codes. La jeunesse d'aujourd'hui est une jeunesse qui a comme références la musique, les langues, le sport. C'est une jeunesse très connectée à travers les réseaux sociaux, elle est avide de loisirs. Si auparavant les individus s'engageaient pour des motivations idéologiques, actuellement les plus grandes mobilisations sont en rapport avec les problèmes sociaux, les plus grands enjeux sont en rapport avec les questions de société. Pour comprendre pourquoi on en est arrivé à cette situation, il faudrait rappeler que l'individu apprend la socialisation dans quatre espaces différents. Le premier espace de socialisation est représenté par la famille. Or celle-ci est en pleine transformation. Le deuxième espace est représenté par l'école qui apprend à l'individu à réfléchir à avoir un esprit critique. Or on constate de plus en plus de décrochage scolaire, et l'école a montré son impuissance à asseoir l'autorité. Le troisième espace est représenté par l'environnement immédiat les rencontres lors des loisirs. Le

quatrième espace est représenté par les médias. Notre jeunesse passe de plus en plus de temps à interagir avec les médias à travers internet. On aboutit à une jeunesse mondiale qui se ressemble de plus en plus en termes d'habitude vestimentaire, de nourriture, de hobbies. C'est une jeunesse qui croit dans les valeurs de l'individualisme. Le capital confiance est usé. Pour s'engager le jeune cherche une contre partie. Le véritable dilemme c'est être consommateur ou citoyen. Dans toutes les sociétés il existe une défiance un rejet de la politique. Actuellement les oppositions idéologiques n'existent plus, les jeunes ont besoin de voir tout de suite le résultat du politique.

Les deux leviers pour améliorer l'engagement citoyen sont représentés par un levier d'en haut représenté par l'Etat, l'élite et les responsables qui insufflent les transformations sociales, poussent les gens à s'engager, impulsent une dynamique. La stratégie par le haut fait appel aux capacités de l'Etat à aller chercher les cerveaux dans le monde. Le levier par le bas est représenté par l'action locale, où les jeunes passent leur temps libre. Il s'agit de l'accès à la culture à l'éducation au débat autour des questions de société et comment fonctionne une société. Un autre levier est constitué par les médias et le web qui véhiculent des images qui stimulent nos émotions, c'est le pouvoir de l'émotionnel (émocratie) qui s'appuie sur le poids de l'image et des réseaux sociaux. Le web pourrait constituer un espace intéressant pour attirer les jeunes vers l'engagement.

L'engagement citoyen vu à travers le prisme de la nouvelle Constitution

Mr BENKHATTAB a annoncé qu'il est utile de rappeler la place qu'occupent les jeunes dans la société avant de parler de l'engagement citoyen des jeunes. Pour cela il faudrait retourner à l'histoire de la société marocaine qui considérait les jeunes comme ceux qui n'étaient pas mariés. Les hommes mariés sont considérés comme des hommes d'honneur responsables parce qu'ils détiennent la terre et la femme, ils sont électeurs et éligibles. La femme était absente de ce schéma car c'est une marchandise qui appartient à l'homme. Actuellement nous faisons face à une jeunesse qui est subitement envahie par l'information politique, la sphère médiatique lui donne l'illusion qu'ils maîtrisent le jeu politique. En réalité ils sont exclus du jeu politique, ils sont désarmés face aux luttes pour le pouvoir qui sévissent au sein des instances dirigeantes des partis politiques. Et pourtant ce sont ces jeunes qui ont organisés les protestations lors du printemps arabe à travers le mouvement du 20 février et imposés à l'Etat

de changer la Constitution. En raison de l'héritage historique de l'Etat autoritaire, la volonté des gouvernants d'opérer une transition vers la démocratie ne peut se faire dans l'immédiat, cela demande du temps pour sensibiliser les acteurs politiques et constitutionnels et doit opérer un changement progressif. L'Etat s'inscrit dans la durée il faut plus de 50 ans pour construire un Etat, la confiance dans les institutions demande plus de 100 ans.

Pour s'approprier la nouvelle Constitution et utiliser les dispositions constitutionnelles il faudrait en comprendre le contenu. Ainsi les jeunes sont cités dans le texte constitutionnel à huit reprises. L'article 33 de la Constitution stipule qu'il « *incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées en vue de -Etendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays , -Aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle , -Faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines, Il est créé à cet effet un Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative* ». Ce texte rappelle l'obligation de l'Etat d'œuvrer pour faire participer les citoyens à la chose publique. L'engagement citoyen est donc de la responsabilité de l'Etat.

L'article 170 annonce « *Le Conseil de la jeunesse et de l'action associative, créé en vertu de l'article 33 de la présente Constitution, est une instance consultative dans les domaines de la protection de la jeunesse et de la promotion de la vie associative. Il est chargé d'étudier et de suivre les questions intéressant ces domaines et de formuler des propositions sur tout sujet d'ordre économique, social et culturel intéressant directement les jeunes et l'action associative, ainsi que le développement des énergies créatives de la jeunesse, et leur incitation à la participation à la vie nationale, dans un esprit de citoyenneté responsable* ». si cet article annonce la création d'une instance consultative pour les affaires de la jeunesse, il n'a donné aucune définition de ce que c'est que le jeune, il est probablement sous entendu qu'il s'agit des citoyens âgés entre 18 et 40 ans si l'on se réfère aux normes de l'inscription aux listes électorales nationales. De même aucune définition de la citoyenneté n'a été donnée. S'il est admis qu'un marocain est celui qui se soumet à l'Etat, les autres dimensions de la citoyenneté, affective notamment, ne sont pas relevées.

La participation comprend plusieurs facettes. D'abord la participation électorale dans le cadre de la démocratie représentative. Le vote qui est une délégation de pouvoir à des représentants. Ensuite la participation dans le processus décisionnel à savoir l'exécution et l'évaluation des politiques publiques. Dans ce cas la participation va s'opérer dans la gestion des affaires publiques, élaboration exécution et évaluation des politiques publiques. La participation peut être négative et se manifester par les protestations et les boycotts. Cette forme de participation est une liberté de pouvoir dire NON de faire des sit-in et des grèves, d'exprimer sa propre volonté contre une décision de l'Etat.

La nouvelle Constitutions offres des possibilités à travers des dispositions qui ouvrent la voie de la démocratie participative. L'article 13 *« Les pouvoirs publics œuvrent à la création d'instances de concertation, en vue d'associer les différents acteurs sociaux à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques »* parle de consultation publique, à savoir la possibilité d'intégrer les jeunes avant de prendre une décision publique. L'article 14 *« Les citoyennes et les citoyens disposent, dans les conditions et les modalités fixées par une loi organique, du droit de présenter des propositions en matière législative. Un ou plusieurs groupes de la Chambre parlementaire concernée peut parrainer ces motions et les traduire en propositions de loi, ou interpeller le gouvernement dans le cadre des prérogatives conférées au Parlement »* donne la possibilité aux jeunes de présenter devant le parlement une proposition de loi. Article 15 *« Les citoyennes et les citoyens disposent du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics. Une loi organique détermine les conditions et les modalités d'exercice de ce droit »* offre la possibilité aux jeunes de présenter au niveau national les pétitions qui incitent les pouvoirs publics à prendre des mesures qui touchent le quotidien. Les pétitions au niveau local. Article 139 les pétitions qui visent l'introduction d'un point dans le conseil régionaux et territoriaux.

Malgré ces multiples ouvertures, il persiste des obstacles qui sont de nature essentiellement culturel et en rapport avec les représentations sociales des jeunes. Les mauvaises représentations de ce qui est politique, user des mensonges pour réaliser des fins personnelles. L'obstacle institutionnel est représenté par les méthodes de recrutement, on filtre et généralement les jeunes sont expulsés de la compétition ce qui entrave le renouvellement des élites. L'obstacle juridique est représenté par la loi qui n'est pas claire sur la citoyenneté et comment attirer les jeunes dans le jeu politique. Les obstacles religieux l'interprétation de la

participation qui exclut un modèle du jeu politique. Il y a un souci de non mixité femme homme. La pensée et l'idéologie sont collectivistes : vous et nous. C'est la collectivité qui vous confisque votre liberté. Une transition progressive mais très significative se fait vers l'identité citoyenne.

Conclusion

A la fin de la séance, Mr ZAINABI a rappelé l'intérêt de l'engagement citoyen des jeunes pour parfaire la réalisation de la démocratie. La participation active des jeunes et de leurs organisations aux processus démocratiques aux niveaux local et national favorise l'exercice de la citoyenneté. L'exclusion des jeunes associée à la faiblesse des services sociaux et des lieux de sociabilité qui leur sont dédiés engendre des tensions se manifestant par les mouvements sociaux.⁶ Différents travaux ont interpellé les décideurs sur l'utilité de création d'espaces intégrateurs insérant pleinement les jeunes dans la vie sociale assurant ainsi une meilleure cohésion sociale.⁷

Il faudrait par ailleurs changer le regard des responsables politiques à l'égard des jeunes et leur garantir le droit d'exprimer librement leur opinion sur toutes les questions qui les intéressent. Il importe de mobiliser les jeunes et de les sensibiliser davantage aux droits de l'homme et à la démocratie, à la compréhension respectueuse de la diversité, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion. Pour susciter l'engagement citoyen des jeunes il faudrait penser à de nouvelles méthodes, utiliser les nouvelles technologies, impliquer les jeunes dans le fonctionnement des institutions, leur apprendre le raisonnement critique, renforcer leur sens des responsabilités sociales, les faire participer aux processus publics de prise de décisions.

⁶ RACHIK Abderrahman. Nouveaux mouvements sociaux de protestation. IRES 2009.

⁷ IRAQI Aziz. Quartiers non réglementaires : intermédiation, élite de proximité et restructuration urbaine. Année du Maghreb, Paris, CNRS Edition 2006.